Assurer les retraites. Renforcer l'AVS. Votons 2x OUI à la réforme des retraites.

Chère voisine, cher voisin!

Le 24 septembre nous voterons sur la « Prévoyance vieillesse 2020 ». C'est un enjeu capital : après 20 ans de blocages politiques, la réforme doit absolument aboutir ! Le compromis adopté par le Parlement comprend de nombreux avantages :

- Des rentes solides et stables : la réforme assurera le financement des retraites. Les finances de l'AVS seront consolidées grâce à une modeste hausse de la TVA de 8 à 8,3 %. Ainsi, les rentes AVS continueront à être adaptées à l'évolution des prix et des salaires. Le niveau des prestations pourra être maintenu par des mesures dans le 2e pilier et une augmentation des rentes de l'AVS.
- Une AVS renforcée et une amélioration des rentes : pour la première fois depuis plus de 40 ans, les rentes AVS seront enfin augmentées. Les futur-e-s retrait-é-s toucheront 840 francs de plus par année. Les couples, quant à eux, bénéficieront d'une hausse allant de 1680 à 2712 francs. De cette manière, le pilier le plus solidaire et le plus efficient se voit significativement renforcé.
- Meilleure protection du travail à temps partiel et face au chômage : la réforme améliorera les rentes du 2e pilier de nombreuses femmes. Les petits salaires et le travail à temps partiel seront mieux assurés. De plus, les travailleurs/euses âgé-e-s ne pourront plus être exclu-e-s de leur caisse de pension en cas de licenciement. Enfin, le départ à la retraite pourra se réaliser tout en douceur et de manière flexible.

La réforme s'inscrit dans notre tradition de recherche de solutions en commun. Elle renforce la solidarité sur laquelle la Suisse s'est construite.

Le temps d'un compromis raisonnable est venu!

Attention! La réforme consiste en deux projets : le financement additionnel en faveur de l'AVS, et la réforme en soi. Si l'un des deux échoue, l'ensemble de la réforme coulera.

II faut donc voter 2x OUI!

Plus d'infos : www.retraites-sures-oui.ch

